



Conseil municipal du 7 décembre 2021

Compte-rendu

Le sept décembre deux mil vingt et un, à vingt heures, le Conseil municipal de ST NIZIER SOUS CHARLIEU, dûment convoqué par courrier électronique du 1^{er} décembre 2021, s'est réuni à la salle de Carillon - 110, rue de la République - en séance publique, sous la présidence de Fabrice CHENAUD, Maire

Membres :		Présents : : CHENAUD Fabrice, Maire ; DARGAUD Fernand, CALLSEN Marie-Christine, DESCAGE Guillaume et PRAS Béranger, Adjoints ;
- en exercice :	19	BRETON Bernard, PORTERAT Chantal, PEGON Christophe, JOLY Nathalie, PONTET Nelly, FRBEZAR Johann, GUILLIN Karene,
- présents :	13	LABROSSE Nadège, conseillers municipaux.
- votants :	2	Excusés : BRUET Thibault qui a donné pouvoir à GUILLEN Karene ;
- pouvoirs :	2	BURDIN Cécile qui a donné pouvoir à CHENAUD Fabrice ; TRAMBOUZE Marie Claude et BOURNAS Jean-Paul
Quorum :	10	Absents : GALICHON Alain et BERRAUD Elodie

Secrétaire : Béranger PRAS - **Secrétaire auxiliaire** : Sophie BAYET, secrétaire de mairie.

Information de Mr le Maire concernant la direction de L'EHPAD de SAINT NIZIER SOUS CHARLIEU suite à la mise en examen de la directrice et de son interdiction d'exercer. l'intérim est assuré pour quelques mois par Mr Fendy GHILAS directeur actuellement de l'EHPAD de NEULISE et de l'Hôpital de ST JUST LA PENDUE. Il est chargé pendant cette période de faire un point financier et organisationnel. Mr le Maire assure qu'il mettra tout en œuvre pour essayer de garder une direction propre à l'EHPAD de ST NIZIER.

Mr le Maire demande s'il peut rajouter deux questions à l'ordre du jour : l'autorisation d'encaissement des indemnités de l'entreprise ITM LAI suite au sinistre du 21 juillet 2021 et la prolongation ou non de la gratuité du marché communal. Demande à l'unanimité acceptée par l'Assemblée

Approbation du procès-verbal de la réunion du 26 octobre 2021

Rapporteur : Fabrice CHENAUD, Maire

Le Conseil municipal approuve, à l'unanimité des votants, le registre des délibérations et procès-verbaux des réunions du 26 octobre 2021.

Réunions municipales et intercommunales : observations sur les comptes rendus

Rapporteur : Fabrice CHENAUD, Maire

Fabrice CHENAUD, Maire, invite le Conseil municipal à faire part de ses observations sur les comptes rendus des réunions :

- du conseil municipal des enfants n°9 du 19 et 26 octobre 2021 : sans observations ;
- du conseil communautaire du 21 octobre 2021 : sans observations ;
- du comité bulletin municipal du 22 octobre 2021 : sans observations ;
- du bureau municipal n° 20 du 2 novembre 2021 : Mr le Maire informe qu'aucun devis n'a pu être établi pour l'acquisition de jeux au City stade à cause de la pénurie de fournitures ;
- de la commission voirie n°6 du 3 novembre 2021 : Mr le Maire annonce que l'entreprise MANITOWOC promet de participer à hauteur de 50 % pour les dépenses restantes après obtention des subventions suite au réaménagement des feux « Gayen » ; il ajoute à ce compte rendu qu'une seconde expertise va avoir lieu à la boulangerie GALL pour trouver la fuite d'eau ;
- de la commission affaires scolaires n° 5 du 8 novembre 2021 : sans observations ;
- du conseil d'école n°1 du 9 novembre 2021 : sans observations ;
- du bureau municipal n° 21 du 15 novembre 2021 : Guillaume DESCAGE Adjoint au Maire explique que le projet « Boîte à livres » avance, la commande est passée auprès de l'entreprise ;

- o de la commission bâtiments n°3 du 16 novembre 2021 : Fernand DARGAUD donne un compte rendu des visites de terrains synthétiques et émet une préférence pour le liège plus résistant ;
- o du bureau municipal n° 22 du 29 novembre 2021 : sans observations.

Création d'un comité de consultation de gestion et d'aménagement du cimetière

Rapporteur : Fabrice CHENAUD, Maire

Le Conseil municipal, à l'unanimité ACCEPTE la création du comité de gestion et d'aménagement du cimetière composé des membres suivants :

Les membres extérieurs :

- Noël LAPALUS 1 073 chemin des Gatilles ;
- Jean Victor THEVENET 228 chemin des Essets ;

Les élus :

- Les membres de la commission Voirie – Réseaux - Aménagement ;
- Bernard BRETON ;
- Guillaume DESCAGE.

Demande d'une subvention départementale sur l'enveloppe de solidarité 2022 pour des investissements - Réalisation d'un pumptrack

Rapporteur : Fabrice CHENAUD, Maire

Le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve la réalisation d'un pumptrack pour un montant de 25 652.00 HT soit 30 782.40 € TTC et sollicite une subvention auprès du Département de la LOIRE sur l'enveloppe solidarité 2022.

Demande d'une subvention départementale sur l'enveloppe de solidarité 2022 - Réaménagement des feux au lieu-dit « Gayen »

Rapporteur : Fabrice CHENAUD, Maire et PRAS Béranger, Adjoint délégué à la voirie.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve les travaux de réaménagement des feux au lieu-dit « Gayen » proposés et sollicite une subvention auprès du Département de la LOIRE au titre de l'enveloppe de solidarité pour l'année 2022 pour un montant de 21 418.60 € HT soit 25 702.32 € TTC

Demande d'une subvention provenant de la répartition des produits d'amendes de police en matière de sécurité routière

Rapporteur : Fabrice CHENAUD, Maire et PRAS Béranger, Adjoint délégué à la voirie.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, sollicite auprès du Département une subvention au titre des amendes de police pour le changement et la mise aux normes des feux tricolores.

Approbation de la convention Espace 2M

Rapporteur : Fabrice CHENAUD, Maire

Le Conseil municipal approuve, à l'unanimité, la convention proposée par ESPACE 2 M association qui a pour rôle de traiter les besoins en recrutement notamment la gestion des contrats aidés.

Adhésion au service de Système d'Information Géographique WEB : GéoLoire Adresse

Rapporteur : Fabrice CHENAUD, Maire.

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'adhérer à GéoLoire Adresse, à compter de l'exercice 2022 pour une cotisation annuelle de 10 € et un engagement de 6 ans. Le service s'avère très utile dans le cadre du réseau de fibre optique THD42, les livraisons et l'intervention des secours.

Location de la salle de Carillon par CHARLIEU BELMONT communauté

Rapporteur : Fabrice CHENAUD, Maire.

Le Conseil municipal, à l'unanimité autorise la location de la salle des fêtes à CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE le jeudi 31 mars 2022 au tarif de 108 € correspondant aux frais de nettoyage.

Location de la salle de Carillon par l'Ecole de musique du pays de CHARLIEU BELMONT

Rapporteur : Fabrice CHENAUD, Maire.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, accorde à l'école de musique du pays de CHARLIEU BELMONT la gratuité d'utilisation de la salle de concert pour organiser ses auditions de Noël le mercredi 15 décembre de 17 à 21 heures.

Location de la salle de Carillon par l'association « Ensemble et solidaires » UNRPA – section de CHARLIEU

Rapporteur : Fabrice CHENAUD, Maire.

Le Conseil municipal à l'unanimité, autorise la location de la salle des fêtes au tarif de 108 € correspondant aux frais de nettoyage à l'association « Ensemble et solidaires » UNRPA – section de CHARLIEU pour tenir leur assemblée générale puis déjeuner avec leurs adhérents.

Désaffectation et aliénation d'un tronçon du chemin rural de Santinante après enquête

Rapporteur : Fabrice CHENAUD, Maire.

L'enquête publique est terminée. Le Conseil municipal décide de désaffecter un tronçon du chemin rural de Santinante, d'une contenance de 1 345 m2 en vue de sa cession à Mr CHIZELLE Christian (1 069 m2) et à Mr BERTHELIER Emmanuel – JACQUET Sophie (276 m2) et fixe le prix de vente dudit chemin à 0.30 €/m2.

Adhésion de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTÉ au SYNDICAT MIXTE du schéma de cohérence territoriale du roannais

Rapporteur : Fabrice CHENAUD, Maire.

Le Conseil municipal donne son accord, à l'unanimité pour l'adhésion de CHARLIEU BELMONT Communauté à Syndicat Mixte de Cohérence Territoriale du Roannais (composé de la Communauté d'Agglomération Roannais Agglomération, de la Communauté de Communes du Pays d'Urfé, de la Communauté de Communes de Charlieu Belmont Communauté, de la Communauté de Communes du Pays entre Loire et Rhône et de la Communauté de Communes des Vals d'Aix et Isable)

Approbation Conditions générales d'utilisation – CGU du portail usager relatif au guichet unique des autorisations d'urbanisme

Rapporteur : Fabrice CHENAUD, Maire.

Le Conseil municipal, à l'unanimité approuve les conditions générales d'utilisation – CGU- du portail usager relatif au guichet des autorisations d'urbanisme

Encaissement indemnisation entreprise ITM LAI

Rapporteur : Fabrice CHENAUD, Maire.

Le Conseil municipal autorise Mr le Maire à encaisser la somme de 1 167 .36 € émanant de l'entreprise ITM LAI INTERMARCHÉ au titre du remplacement des deux tables de pique-nique détruites à l'entrée de la commune par leur camion

Marché communal : prolongation exonération temporaire droits de place

Rapporteur : Fabrice CHENAUD, Maire et CALLSEN Marie-Christine

Le conseil municipal à l'unanimité prolonge la gratuité des droits de place pour l'année 2022.

Questions diverses

- Mr le Maire informe qu'il met à disposition l'observatoire financier et fiscal des communes appartenant à CHARLIEU BELMONT Communauté
- Point COVID : le gouvernement a annoncé le passage au niveau 3 du protocole sanitaire scolaire. Cette nouvelle étape est difficile à mettre en place côté restaurant scolaire. La demande de respecter les 2 mètres entre 2 classes est peu réalisable dans l'organisation actuelle et la salle de Carillon précédemment utilisée est louée sur cette période. Actuellement aucune mesure n'a été édictée pour arrêter les locations de salles. Un troisième service pourrait être mis en place mais débordera sur le temps scolaire.
- Chantal PORTERAT, conseillère municipale et bénévole à l'école privée revient sur la fuite de gaz due à une canalisation percée par les travaux d'un particulier qui a eu lieu à proximité de l'école privée. Présente ce jour-là, elle informe que l'école a dû être évacuée. Le périmètre de sécurité est en principe de 50 mètres mais peut être réévalué ce qui a été le cas. Néanmoins tout s'est bien passé. On retiendra un bon exercice pour les enfants et les professeurs.

La séance est levée à 21 heures 30.

A ST NIZIER SOUS CHARLIEU, le 7 décembre 2021.

Le secrétaire de séance,
Béranger PRAS

Le Maire,
Fabrice CHENAUD

